

www.appy-histoire.fr

Les communautés protestantes de Provence

sous l'Ancien Régime



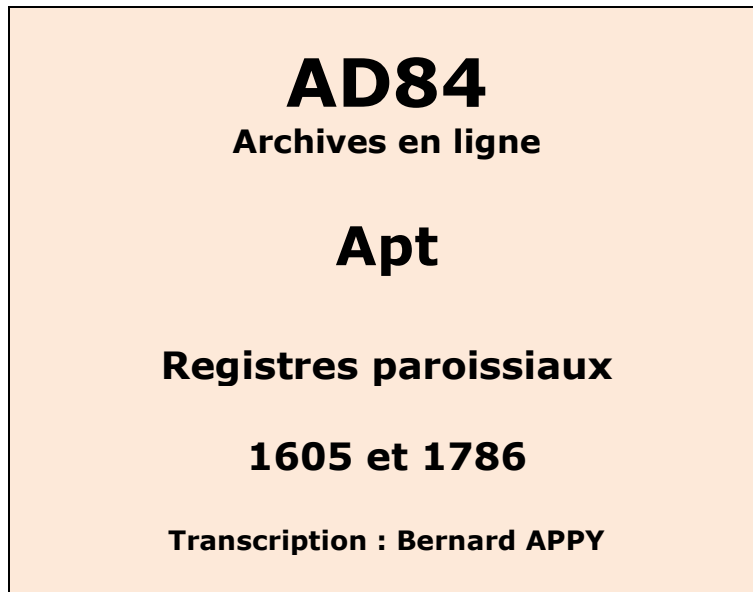
Source : Registres paroissiaux d'Apt (1605 et 1786)

Transcription : Bernard APPY

Description :

Relevé de 2 abjurations en 1605 : l'une de Pierre Appy "le Jeune" (à l'origine de la branche catholique des Appy de l'Ubac, à Lacoste), et l'autre de la fille d'un pasteur de Montélimar.

Relevé d'un baptême en 1786 d'une famille Appy catholique.



1605

Image 6 : ¹

L'an 1605, et le 12^e jour du mois de novembre, avons donné le saint chresme à Pierre Appi, filz à feu Simon et Catherine Peirone, du lieu de Coste, diocèse d'Apt, ayant premier esté cathéchisé par monseigneur le révérendissime évesque, et fait profession de foy.

Le parrin a esté Estienne Nal, la merrine Dlle Magdaleine Disnard.

En présance de M. François Thomé, prêtre, du lieu de La Coste, et M. Henri Chau-met, prêtre, du lieu de Gargas, et moy.

Ezingard, curé

Image 8 : ²

L'an 1605, et le jour et feste de la Toussaint ³.

Par le mandement de monseigneur le révérendissime évesque d'Apt, avons donné le saint chresme à Espérance Adrienne, fille à feu Andreas, ministre de la prétendue Religion, et de Catherine Pernette, de Montallimar.

Ayant esté, ladite Espérance, premier cathéquisée et fait profession de foy devant mon dit seigneur.

Le parrin, M. Pierre de Grandis, commandeur de Joucquas, la merrine Dlle Lionne Daillez.

Et présance de M. Luc, viguier, et M. Jacques Du Boyer, prêtre, François Gaultier et moy.

Ezingard, curé

¹ . AD84 – e-archives – Baptêmes 09.1605-05.1606 – image 6/27.

² . AD84 – e-archives – Baptêmes 09.1605-05.1606 – image 8/27.

³ . 1^{er} novembre 1605.

1786

Image 24 : ⁴

B Catherine Justine Louise Api

Le 24 septembre ⁵, est née et a été baptisée ce 25, Catherine Justine Louise Api, fille de Jean Honorat et de Magdelaine Aubert, mariés.

*Le parrain : Ferréol Barras, et la marraine : Catherine Roch, tous illitrés, enquis.
Imbert, vicaire*

⁴ . AD84 – e-archives – Baptêmes-Mariages 1786 – image 24/30.

⁵ . 24 septembre 1786.